

Le Christ-Roi, seule voie de la Paix

Publié le 26 octobre 2023
5 minutes

A l'occasion de la fête du Christ-Roi, et au moment où l'actualité nous rappelle la tragique réalité de la guerre, il est bon de revenir à l'enseignement du Pape Pie XI sur la paix dans son encyclique [Quas Primas](#).

Au début de Notre Pontificat, Nous déplorions combien sérieusement avaient diminué le prestige du droit et le respect dû à l'autorité ; ce que Nous écrivions alors n'a perdu dans le temps présent ni de son actualité ni de son à-propos : « *Dieu et Jésus-Christ ayant été exclus de la législation et des affaires publiques, et l'autorité ne tenant plus son origine de Dieu mais des hommes, il arriva que... les bases mêmes de l'autorité furent renversées dès lors qu'on supprimait la raison fondamentale du droit de commander pour les uns, du devoir d'obéir pour les autres. Inéluctablement, il s'en est suivi un ébranlement de la société humaine tout entière, désormais privée de soutien et d'appui solides* » .

Si les hommes venaient à reconnaître l'autorité royale du Christ dans leur vie privée et dans leur vie publique, des bienfaits incroyables – une juste liberté, l'ordre et la tranquillité, la concorde et la paix – se répandraient infailliblement sur la société tout entière.

Si les hommes venaient à reconnaître l'autorité royale du Christ dans leur vie privée et dans leur vie publique, des bienfaits incroyables – une juste liberté, l'ordre et la tranquillité, la concorde et la paix – se répandraient infailliblement sur la société tout entière.

En imprimant à l'autorité des princes et des chefs d'État un caractère sacré, la dignité royale de Notre Seigneur ennoblit du même coup les devoirs et la soumission des citoyens. Au point que l'Apôtre saint Paul, après avoir ordonné aux femmes mariées et aux esclaves de révéler le Christ dans la personne de leur mari et dans celle de leur maître, leur recommandait néanmoins de leur obéir non servilement comme à des hommes, mais uniquement en esprit de foi comme à des représentants du Christ ; car il est honteux, quand on a été racheté par le Christ, d'être soumis servilement à un homme : *Vous avez été rachetés un grand prix, ne soyez plus soumis servilement à des hommes.*

Si les princes et les gouvernants légitimement choisis étaient persuadés qu'ils commandent bien moins en leur propre nom qu'au nom et à la place du divin Roi, il est évident qu'ils useraient de leur autorité avec toute la vertu et la sagesse possibles. Dans l'élaboration et l'application des lois, quelle attention ne donneraient-ils pas au bien commun et à la dignité humaine de leurs subordonnés !

Alors on verrait l'ordre et la tranquillité s'épanouir et se consolider ; toute cause de révolte se trouverait écartée ; tout en reconnaissant dans le prince et les autres dignitaires de l'État des hommes comme les autres, ses égaux par la nature humaine, en les voyant même, pour une raison ou pour une autre, incapables ou indignes, le citoyen ne refuserait point pour autant de leur obéir quand il observerait qu'en leurs personnes s'offrent à lui l'image et l'autorité du Christ Dieu et Homme.

Pourquoi donc, si le royaume du Christ s'étendait de fait comme il s'étend en droit à tous les hommes, pourquoi désespérer de cette paix que le Roi pacifique est venu apporter sur la terre ?

Alors les peuples goûteraient les bienfaits de la concorde et de la paix. Plus loin s'étend un royaume, plus il embrasse l'universalité du genre humain, plus aussi – c'est incontestable – les hommes prennent conscience du lien mutuel qui les unit. Cette conscience préviendrait et empêcherait la plupart des conflits ; en tout cas, elle adoucirait et atténuerait leur violence. Pourquoi donc, si le

royaume du Christ s'étendait de fait comme il s'étend en droit à tous les hommes, pourquoi désespérer de cette paix que le Roi pacifique est venu apporter sur la terre ? Il est venu *tout réconcilier* ; il *n'est pas venu pour être servi, mais pour servir* ; *maître de toutes créatures*, il a donné lui-même l'exemple de l'humilité et a fait de l'humilité, jointe au précepte de la charité, sa loi principale ; il a dit encore : *Mon joug est doux à porter et le poids de mon autorité léger* .

Oh ! qui dira le bonheur de l'humanité si tous, individus, familles, États, se laissaient gouverner par le Christ ! « *Alors enfin* – pour reprendre les paroles que Notre Prédécesseur Léon XIII adressait, il y a vingt-cinq ans, aux évêques de l'univers – *il serait possible de guérir tant de blessures ; tout droit retrouverait, avec sa vigueur native, son ancienne autorité ; la paix réapparaîtrait avec tous ses bienfaits ; les glaives tomberaient et les armes glisseraient des mains, le jour où tous les hommes accepteraient de bon cœur la souveraineté du Christ, obéiraient à ses commandements, et où toute langue confesserait que "le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père".* »

Source : Pie XI, encyclique *Quas Primas*, 11 décembre 1925

Notes de bas de page

1. PIE XI, Lettre encyclique *Ubi arcano*, 23 décembre 1922, AAS XIV (1922), 683, CH n. 936.[↩]
2. S. PAUL, *I Cor.* VII 25.[↩]
3. S. PAUL, *Coloss.* I 20.[↩]
4. S. MATTHIEU, XX 28.[↩]
5. S. MATTHIEU, XI 30.[↩]
6. LÉON XIII, Lettre encyclique *Annum sacrum*, 25 mai 1899, AAS XXXI (1898-1899) 647.[↩]